

Pétition nationale concernant l'orpaillage clandestin

Copie de la réponse qui sera apportée par courrier à chacune des personnes ayant relayé la protestation des chefs coutumiers du Haut-Maroni concernant l'orpaillage clandestin.

« Elle fait le point sur les différentes actions menées par l'Etat en Guyane pour lutter contre ce fléau et en particulier l'installation aux abords du village de Twenké d'une base opérationnelle composée de militaires de la gendarmerie et des forces armées en Guyane. »

PREFECTURE DE LA REGION GUYANE
PREFECTURE DE LA GUYANE
CABINET
BUREAU DU CABINET
N° /08/CAB/GC

Cayenne, le 8 octobre 2008

Madame, Monsieur,

Dans un courrier récent, vous appelez l'attention du Préfet de la Guyane sur la menace que fait peser l'orpaillage clandestin sur les populations amérindiennes du Haut Maroni.

Je tiens tout d'abord à vous préciser qu'en matière de lutte contre l'orpaillage clandestin, les services de l'Etat en Guyane attachent une importance particulière au secteur du Haut Maroni. Ils y assurent depuis plusieurs années une présence régulière qui est renforcée depuis le début de l'opération HARPIE en mars 2008.

Tout récemment encore, des rencontres ont eu lieu entre les acteurs de la lutte contre l'orpaillage illégal et le Grand Man Amaipoti, chef coutumier des Wayanas, afin de trouver les meilleures solutions et de confirmer la volonté de l'Etat de lutter contre ce fléau. Plusieurs opérations sont par ailleurs en cours. On constate en effet sur certains secteurs au sud du Maroni une dégradation récente de la situation.

C'est ainsi qu'une action coordonnée des forces armées en Guyane et de la gendarmerie a été menée début octobre 2008 sur le secteur de la Lipo-Lipo, à proximité du village d'Antécume Pata.

Par ailleurs, une base opérationnelle composée de militaires de la gendarmerie et des forces armées vient tout juste d'être installée sur le village Twenké afin de contrer le flux logistique fluvial qui alimente les sites illégaux du Haut Maroni.

Enfin, les autorités surinamiennes, en concertation avec leurs homologues français, ont entrepris les premières opérations de lutte contre l'orpaillage clandestin sur la rive occidentale du Maroni en août dernier. Nous souhaitons vivement que de telles opérations concertées se renouvellent car elles constituent l'une des clés du traitement de ce trafic.

L'opération HARPIE a fait considérablement progresser l'action de l'Etat en matière de lutte contre l'orpaillage clandestin. Elle se poursuit sans relâche.

L'Etat en Guyane est plus que jamais déterminé à poursuivre l'effort engagé afin d'assurer aux populations amérindiennes les conditions de sécurité auxquelles elles ont droit. Il apportera un soutien sans faille à tous ceux qui affichent clairement leur volonté de lutter contre ce fléau.

Pour le Préfet,
Le sous préfet, Directeur de Cabinet

Vincent BERTON